

Le CASSIDEN

juillet & août 2026



ÉDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Préserver l'âme de Cassis, préparer son avenir.

Notre village attire chaque année des visiteurs venus du monde entier pour découvrir la beauté de ses paysages, la richesse de son patrimoine et l'authenticité de son art de vivre.

Cette attractivité est une chance. Elle soutient l'activité économique, l'emploi local et le dynamisme de nos commerces, de nos restaurants et de nos hébergements. Mais elle nous impose également une responsabilité : celle de préserver ce qui fait l'identité même de Cassis.

Car notre ambition est claire : maintenir l'équilibre entre l'accueil des visiteurs et la qualité de vie des Cassidennes et des Cassidens.

Cet équilibre n'est jamais acquis. Il se construit chaque jour à travers des choix concrets et une action constante.

Nous agissons pour mieux répartir la fréquentation touristique tout au long de l'année, afin de limiter les pics estivaux et de favoriser un tourisme plus harmonieux, respectueux de notre territoire et de ses habitants.

Nous agissons pour protéger notre environnement exceptionnel. La préservation de nos calanques, de notre littoral, de nos fonds marins et de la qualité de nos eaux demeure une priorité absolue. Les aménagements réalisés ces dernières années témoignent de cette volonté de conjuguer attractivité et respect des écosystèmes.

Nous agissons également pour garantir la sécurité, la propreté et la fluidité des déplacements. Les dispositifs de surveillance, le renforcement des services en période estivale, le développement des navettes et des mobilités douces participent à l'amélioration du quotidien de tous.

Nous poursuivons enfin notre mobilisation pour préserver le logement des habitants permanents et lutter contre les déséquilibres provoqués par la multiplication des meublés touristiques. Une commune vivante est avant tout une commune habitée toute l'année, qui vit aux 4 saisons.

L'avenir de Cassis repose sur une conviction simple : notre village doit rester un lieu où l'on aime vivre autant qu'un lieu que l'on aime visiter.

Cette exigence suppose l'engagement de chacun : habitants, professionnels, visiteurs et collectivités. Ensemble, nous devons continuer à protéger ce patrimoine exceptionnel dont nous avons la responsabilité.

Préserver l'authenticité de Cassis tout en préparant son avenir : tel est le cap que nous nous sommes fixés.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été à Cassis.

Danielle MILON

Maire de Cassis

Officier de la Légion d'honneur

Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vice-Présidente du Conseil départemental

Présidente de Provence Tourisme





CASSIS, L'EXCELLENCE AU RENDEZ-VOUS SUR NOS PLAGES !

La Ville de Cassis confirme une nouvelle fois la qualité remarquable de son littoral en obtenant deux distinctions majeures qui témoignent de son engagement constant en faveur de l'environnement, de la sécurité et du bien-être des usagers.

La commune vient ainsi de renouveler sa certification «**Qualité des eaux de baignade**», une reconnaissance exigeante reposant sur un audit indépendant. Cette certification atteste que la Ville identifie et surveille avec précision les sources potentielles de pollution, réalise des analyses régulières de la qualité des eaux tout au long de la saison balnéaire et assure une information rapide et transparente du public en cas de risque, allant bien au-delà des seules obligations réglementaires.

Par ailleurs, les plages de la Grande Mer et du Bestouan conservent leur label **Pavillon Bleu**, distinction internationale qui récompense les communes engagées dans une démarche globale de développement durable. Ce label valorise notamment la qualité environnementale des sites, la gestion des déchets, la sécurité des usagers ainsi que les actions de sensibilisation menées auprès du public.

Ces reconnaissances viennent saluer le travail quotidien des équipes municipales, mobilisées tout au long de l'année pour garantir des plages propres, sûres et respectueuses de l'environnement.

Au-delà des contrôles réglementaires, la qualité de l'eau fait l'objet d'un suivi rigoureux et transparent, offrant aux habitants comme aux visiteurs toutes les garanties nécessaires pour profiter pleinement du littoral cassidain.

Une véritable fierté pour Cassis, dont l'excellence environnementale et la qualité d'accueil continuent d'être reconnues au plus haut niveau, faisant de ses plages une destination de choix pour tous les amoureux de la mer et de la nature.

LES CAMPAGNES DU NATUROSOCPE

CAMPAGNE INF'EAU MER... UNE AUTRE MANIÈRE DE VIVRE LA PLAGE

La campagne Inf'eau mer permettra de répondre à vos questions concernant l'environnement et la protection de la mer.

Organisée par le NATUROSOCPE et un ensemble de partenaires, cette campagne se déroulera de 9h30 à 16h30, les 22 juillet et 10 août sur la plage de la Grande mer ainsi que les 21 juillet et 3 août sur la plage du Bestouan.

Cette campagne vise à sensibiliser le public à la connaissance et à la protection de la mer et de l'environnement par une approche ludique. Des animateurs professionnels proposent des jeux sur l'environnement marin pour les enfants et des livrets d'informations sur l'environnement afin d'approfondir des thématiques comme le coralligène, la posidonie, les macro-déchets, ou encore le plancton.

ÉCO-GESTES MÉDITERRANÉE

Organisée par le NATUROSOCPE et un ensemble de partenaires, cette campagne se déroulera de 9h30 à 16h30, les 16 et 29 juillet sur le port de Cassis ainsi que les 24 juillet et 14 août à la Calanque de Port-Miou.

Écogestes Méditerranée est une campagne de sensibilisation des plaisanciers pour les inciter à des changements de pratiques, à la fois en termes de comportements et d'équipement de leurs bateaux, dans l'objectif de réduire les impacts de leurs usages. Les éco-ambassadeurs iront à la rencontre des bateaux au mouillage ou au port.

Les plaisanciers qui se sont engagés à améliorer ou initier un ou plusieurs écogestes, ont reçu un guide pratique ainsi qu'un fanion à placer sur leur bateau en symbole de leur engagement.



NETTOYAGE DU LITTORAL

La commune mandate l'association de réinsertion «Nature du Littoral», qui procède, 3 jours par semaine (Lundi, mercredi et vendredi) pendant les mois de Juin, Juillet et Août au nettoyage de nos différents espaces naturels.

L'APPLICATION CASSIS INFOPLAGES

L'application, en téléchargement gratuit, offre un ensemble de données sur les quatre zones de baignades (plage de la Grande Mer, plage du Bestouan, anse du Corton, anse de l'Arène).

LE SENTIER DE LA PIERRE À PORT-MIOU

RETOUR SUR L'OPÉRATION «NETTOYONS LE SUD»



Le 30 mai dernier, vous avez été nombreux à vous mobiliser dans le cadre de l'opération régionale de nettoyage des espaces naturels organisée par la Région Sud. Plus de 200 participants se sont réunis pour agir ensemble en faveur de la préservation de notre environnement sur plusieurs sites emblématiques de la commune : la Gare, les Gorguettes, la Grande Mer, le Phare, le Port, le Bestouan, l'Arène, le Corton ainsi que le secteur de la Presqu'île.

Sur l'esplanade de la Grande Mer, l'association L'Atelier Bleu a également proposé une animation de sensibilisation au tri des déchets, renforçant la dimension pédagogique de cette matinée.

Grâce à l'engagement de tous, plus de 50 sacs de déchets ont été collectés, représentant environ 1 tonne de déchets retirés de nos espaces naturels.

Un grand merci aux partenaires ainsi qu'à toutes les Cassidennes et tous les Cassidens venus nombreux participer à cette action citoyenne !

Cette forte mobilisation témoigne de l'attachement collectif à la protection de notre cadre de vie et à la préservation de notre patrimoine naturel. Elle s'inscrit pleinement dans la politique active menée par la commune en faveur de la transition écologique, de la lutte contre les déchets plastiques et de la protection de la biodiversité.



Le 22 juin dernier, la Ville de Cassis a inauguré les travaux de sécurisation et de valorisation de l'entrée du Parc national des Calanques, au fond de la calanque de Port-Miou.

Site emblématique, Port-Miou est à la fois un espace naturel exceptionnel et un lieu marqué par l'histoire de l'extraction de la pierre, dont les traces sont encore visibles dans le paysage.

Ce projet, mené avec le Conservatoire du littoral, le Parc national des Calanques et le Département des Bouches-du-Rhône, illustre une volonté commune de préserver et de valoriser ce site très fréquenté.

Les aménagements réalisés permettent d'améliorer les cheminements piétons, de renforcer la sécurité et de mieux organiser la circulation des visiteurs.

Un important travail de restauration a également été conduit : nettoyage des anciens déchets industriels, démolition de bâtiments désaffectés et remise en état progressive du site.

Une signalétique pédagogique vient compléter l'ensemble afin de mieux faire comprendre l'histoire, la richesse naturelle et la fragilité de Port-Miou.

Un projet qui s'inscrit dans une même ambition : protéger ce site exceptionnel tout en permettant sa découverte dans les meilleures conditions.

PLAGE SANS TABAC



En accord avec le règlement sanitaire départemental et en vue de protéger les non-fumeurs des dangers du tabagisme passif et de préserver le littoral des déchets (mégots, charbons...), **il est interdit de fumer du tabac, chicha, narguilé sur toutes les plages de Cassis.**

PASSIBLE D'UNE AMENDE ALLANT JUSQU'À 150 € + FRAIS DE JUSTICE.

Des cendriers ludiques sont installés au niveau des plages du Bestouan et de la Grande mer.

Les mégots collectés au sein de ces cendriers et également des cendriers posés sur les candélabres, sont revalorisés par une association



TENUE CORRECTE EXIGÉE

NOUS VOUS RAPPELONS QU'IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE CIRCULER TORSSE NU OU EN MAILLOT DE BAIN DANS LE CENTRE-VILLE ET SUR LE PORT, SOUS PEINE DE VERBALISATION (AMENDE ALLANT JUSQU'À 150 € + FRAIS DE JUSTICE) PAR ARRÊTÉ N°569/2012.

POUR LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES, PRIVONS-LES D'EAU !

Les femelles du «moustique tigre» pondent leurs œufs (200 environ par femelle) à sec et/ou à la limite des eaux stagnantes. Lorsque les conditions climatiques sont favorables (à partir du milieu du printemps), les œufs éclosent dès qu'ils sont au contact de l'eau : ils donnent alors des larves qui, au bout de 5 à 6 jours, donnent, après nymphose, des moustiques adultes et... piqueurs. Les gîtes de reproduction sont en grande partie fabriqués par l'homme. Ils se trouvent souvent au sein des domiciles privés (cours, jardins...) : seaux, vases, soucoupes, fûts, citernes, écoulements de gouttières, pneus, et tout petit réceptacle d'eaux pluviales ou domestiques à découvert.



C'est là qu'il faut agir ! Supprimez toutes les eaux stagnantes ! La moitié du succès, c'est vous !

Une conférence sur ce sujet a été organisée par la Ville et l'Association ciotadenne contre Aedes albopictus (ACAA) le vendredi 29 mai dernier au Centre culturel.

La commune a adhéré au dispositif Ma ville sans moustique.fr. Un auto diagnostic gratuit peut être réalisé en ligne <https://www.mavillesansmoustiques.fr/>

CADRE DE VIE

DES SERVICES TECHNIQUES PLEINEMENT MOBILISÉS AU SERVICE DU CADRE DE VIE !



Depuis le début de l'année, les services techniques de la commune sont pleinement engagés afin d'assurer l'entretien, l'amélioration et la valorisation des bâtiments et équipements publics. Entre février et juin, de nombreuses interventions ont été réalisées sur l'ensemble du territoire communal, contribuant à la qualité du cadre de vie des habitants ainsi qu'à l'accueil des visiteurs.

UNE REMISE EN BEAUTÉ DE LA PLAGE DU BESTOUAN

Parmi les opérations marquantes de ces derniers mois, la plage du Bestouan a bénéficié d'une importante campagne de remise en état. Les équipes municipales ont procédé à la reprise des peintures des garde-corps et des escaliers, permettant de redonner tout son éclat à ce site emblématique particulièrement fréquenté durant la saison estivale.

Dans le même temps, une main courante a été installée le long des escaliers menant au phare rouge afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers.



DES AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN

Les interventions des services techniques ont également concerné les équipements de proximité. Une partie des allées du cimetière communal a ainsi fait l'objet de travaux de réfection destinés à améliorer l'accessibilité et le confort de circulation des visiteurs.

Cette opération s'inscrit dans une programmation pluriannuelle : l'ensemble des allées sera progressivement repris sur une période de trois ans afin de garantir un entretien durable du site.



UN HOMMAGE AU STADE DU PIGNIER

Au stade du Pignier, les services techniques ont procédé à la remise en peinture des tribunes dans le cadre de l'hommage rendu à Riri Aimerito, à l'initiative du SO Cassis. À cette occasion, l'une des tribunes du stade porte désormais le nom de cette figure emblématique du club et du football local, perpétuant ainsi sa mémoire et son attachement à la vie sportive cassidaine.

DES ÉCOLES ENTRETENUES ET SÉCURISÉES

Les établissements scolaires n'ont pas été oubliés. Plusieurs travaux d'entretien et d'amélioration ont été réalisés afin d'assurer aux élèves, aux enseignants et aux équipes éducatives des conditions d'accueil adaptées, fonctionnelles et sécurisées.

UNE MOBILISATION CONSTANTE AU SERVICE DES HABITANTS

À travers l'ensemble de ces actions, la commune réaffirme sa volonté d'entretenir durablement son patrimoine communal et de répondre aux besoins quotidiens des usagers. Ces réalisations témoignent de l'implication constante des services techniques, pleinement mobilisés au service du cadre de vie et du bien-être de tous.

UN BUDGET 2026 POUR INVESTIR ET PRÉPARER L'AVENIR DE CASSIS



Une épargne qui permet à la commune d'investir

Le budget primitif 2026 confirme la solidité des équilibres financiers de la commune. La section de fonctionnement s'établit à 21 285 068 euros, pour des recettes réelles de fonctionnement de 19 804 166 euros et des dépenses réelles de fonctionnement de 17 525 068 euros, **ce qui permet de préserver un niveau d'autofinancement significatif au service des projets communaux.**

Au 1^{er} janvier 2026, l'encours de dette s'élève à 6 257 193 euros et la capacité de désendettement ressort à environ 2,57 années, soit un niveau très inférieur aux seuils de vigilance habituellement retenus pour les collectivités locales (11 à 12 années).

La commune conserve ainsi la possibilité de recourir à l'emprunt dans des conditions compatibles avec une trajectoire financière soutenable.

Enfin, la commune dispose d'une épargne satisfaisante, ce qui lui permet de financer une part importante de ses investissements.

Le budget 2026 mobilise ainsi 3 760 000 euros d'autofinancement pour la section d'investissement, en cumulant le virement de la section de fonctionnement et les dotations aux amortissements. La municipalité s'efforcera de maintenir cette capacité d'autofinancement à un niveau élevé, afin d'accompagner durablement les projets du mandat dans un cadre financier maîtrisé.

Une étude rétrospective et prospective pour éclairer tout le mandat

Au delà du seul exercice 2026, la commune va lancer, avec un cabinet spécialisé, une **étude financière rétrospective et prospective sur la période 2021-2033.**

Cette démarche permettra :

- d'avoir une **vision claire et partagée de la situation financière** de la commune sur l'ensemble du mandat
- de **caler les investissements** (écoles, équipements sportifs, patrimoine communal, etc.) dans une trajectoire soutenable
- d'**agir sur la section de fonctionnement** pour maîtriser les coûts (énergie, charges générales, masse salariale, organisation des services)
- de **sécuriser le financement du futur centre culturel** à partir de 2027, en l'intégrant dans une programmation pluriannuelle d'investissement réaliste.

L'objectif est simple : **donner de la visibilité** aux élus comme aux habitants sur les capacités d'investissement de la commune, et **garantir la soutenabilité des choix** tout au long du mandat.

LA RÉSIDENCE «LES HAUTS DE DAUDET» ACCUEILLE SES PREMIERS HABITANTS



La nouvelle résidence «Les Hauts de Daudet» a récemment accueilli ses premiers locataires, marquant une étape importante pour ce projet structurant porté par la Ville de Cassis en partenariat avec CDC Habitat Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Située au cœur de la commune, cette résidence de 30 logements locatifs sociaux, du T2 au T4, s'inscrit dans une démarche exigeante de qualité architecturale, environnementale et d'intégration urbaine. Elle répond à un objectif clair : permettre aux Cassidens de se loger dans leur commune, à chaque étape de leur vie.

À l'issue de la commission d'attribution réunissant le bailleur, les services de l'État, des associations œuvrant en faveur du logement ainsi que les représentants de la municipalité, 22 familles cassidaines ont pu obtenir un logement. Cette procédure garantit une attribution transparente et équitable.

Grâce au travail engagé par la municipalité et à la qualité des relations entretenues avec les services préfectoraux, plusieurs candidats cassidains ont également pu être retenus dans le cadre du contingent préfectoral.

L'arrivée des premiers habitants concrétise aujourd'hui une politique municipale volontariste en matière de logement. Dans un contexte de forte tension immobilière, la Ville poursuit son engagement afin de favoriser le parcours résidentiel des jeunes actifs, des familles et des seniors. Pour rendre ces opérations possibles, la municipalité mobilise plusieurs leviers : garanties d'emprunts, subventions et cessions de terrains à des conditions maîtrisées. En contrepartie, une partie des logements est réservée prioritairement aux Cassidens.

Au-delà de la réponse aux obligations fixées par la loi SRU, ces investissements traduisent une volonté forte : construire des logements pour les habitants plutôt que supporter des pénalités financières sans créer d'offre nouvelle.

L'inauguration officielle de la résidence «Les Hauts de Daudet» se tiendra le 6 juillet en présence de l'ensemble des partenaires du projet.

INAUGURATION DE LA TRIBUNE «RIRI AIMERITO» AU STADE DU PIGNIER / JEAN TIGANA



C'est avec beaucoup d'émotion que la commune et le SO Cassis ont inauguré, au stade du Pignier - Jean Tigana, la tribune «Riri Aimerito», en hommage à une figure emblématique du SO Cassis.

Marguery «Riri» Aimerito incarne à lui seul une fidélité rare et exemplaire. Premier licencié du club en 1947, champion de France junior en 1955, gardien emblématique puis dirigeant toujours présent, il a accompagné le SO Cassis pendant près de soixante ans avec passion et discrétion. Joueur engagé, bénévole infatigable, soutien de tous les instants, il a traversé les décennies sans jamais se détourner de son club de cœur. Son attachement, sa simplicité et son esprit de transmission ont marqué plusieurs générations.

En donnant son nom à cette tribune, le SO Cassis et la commune saluent bien plus qu'un parcours sportif : ils honorent un engagement humain profond, fondé sur la fidélité, le respect et le sens du collectif.

Cette tribune devient ainsi un lieu de mémoire et de transmission, où l'exemple de Riri continuera d'inspirer les générations futures.
Vive le SO Cassis et vive la tribune «Riri Aimerito» !

SPORTS - LOISIRS - ANIMATIONS

SPORTS VACANCES

Du 6 au 31 juillet du lundi au vendredi, de 9h à 12h :

- pour les 7-11 ans : Tennis, équitation, gymnastique...
- pour les 7-15 ans et 12-15 ans : Autres activités proposées

TARIF : 50 € LA SEMAINE

STAGES MULTISPORTS

Du 6 au 31 juillet : pour les 7-11 ans

Du 3 au 14 août : pour les 7-15 ans

Du lundi au vendredi, de 14h à 17h

TARIF : 60 € LA SEMAINE

CHAQUE JOUR, UN SPORT DIFFÉRENT !



STAGES SPORT LOISIRS

Du 6 au 31 juillet, pour les 12-17 ans

Du lundi au vendredi, de 14h à 17h

TARIF : 60 € LA SEMAINE

POSSIBILITÉ DE GARDERIE

Mois de juillet : du lundi au vendredi, de 12h à 14h

Au mois de juillet possibilité de garderie uniquement pour les enfants en stage toute la journée.

Repas à fournir par les parents.

COLONIE DE VACANCES

Du 19 au 31 juillet

Pour les 7-11 ans

Saint-Michel de Chaillol (Hautes-Alpes) : « Séjour multi-activités »

Du 19 juillet au 2 août

Pour les 12-17 ans

Porto-Vecchio (Corse du Sud)

Inscriptions sur le Portail Familles.
Pour plus d'infos concernant les stages, merci de contacter la Direction des Sports et Loisirs au 04 42 18 35 81.

STAGES DE VOILE

A partir de 7 ans :

du 1^{er} au 28 août, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Optimist, New Cat 12, Hobie

Cat T1.

Inscriptions auprès de

l'école de voile au

04 42 18 35 85 ou

06 86 58 32 77.



ESPACE JEUNES (DE 12 À 17 ANS)

du 6 juillet au 14 août, du lundi au vendredi de 17h à 20h et du 17 au 28 août du lundi au vendredi de 15h à 19h.

Activités culturelles et sportives (encadrés par des éducateurs municipaux). Participation financière demandée pour certaines activités)

Inscription sur place aux heures d'ouverture :

Espace sportif Sébastien D'Orso – 6 avenue A. Daudet -

Infos : 04 42 18 35 87

ACTIVITÉS PLAGE DE LA GRANDE MER

RÉVEIL SPORTIF

en juillet/août : de 8h30 à 9h30.

BEACH RUGBY

jusqu'au 10 juillet et du 17 au 29 août, de 9h30 à 11h30 tout public

ET AUSSI...

BUREAU DES GUIDES

Accompagnement en escalade, randonnée, parcours aventure... pour des moments inoubliables.

Infos : 06 61 50 38 48 / 06 47 60 53 81.

STADE NAUTIQUE CAP PROVENCE

Un bassin sportif et un bassin ludique avec aquagym, apprentissage de la natation, aquabiking...

(Restauration/snacking sur place)

Infos : 09 62 55 69 07

PARC AVENTURE CASSIS FOREST

Parcours accrobranche au parc Régis Vidal à partir de 2 ans.

Infos : 06 34 37 18 92.

SKATEPARK

En utilisation libre.

Grâce aux associations cassidaines d'autres activités sont proposées : échecs, tennis, aviron, kayak, plongée sous-marine, pêche, paddle, voile, randonnées...

Infos :

Office de Tourisme : 04 28 01 01 03/www.ot-cassis.com/

Centre culturel : 04 42 01 77 73.



Rejoignez-nous !

APPEL À BÉNÉVOLES : REJOIGNEZ LA RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE DE CASSIS

Vous êtes âgé de plus de 18 ans, vous êtes titulaire du permis B, vous êtes dynamique et disponible, la RCSC a besoin de vous pour mener à bien chacune de ses missions :

- Situation de crise sanitaire
- État de catastrophe naturelle
- Accidents majeurs aide aux pompiers
- Patrouille de surveillance en forêt en période estivale.
- Évènements sur la commune.
- Formation en collaboration avec le SDIS.

Contact : a.meunier@cassis.fr

APPEL À CANDIDATURE MARCHÉ DE NOËL

Appel à candidatures pour le marché de Noël 2026, qui aura lieu du **mercredi 9 décembre au dimanche 20 décembre**.

Les exposants qui souhaitent participer sont invités à prendre connaissance du règlement de la manifestation et des conditions de participation sur le site de la ville www.cassis.fr ou auprès du Service Vie Culturelle et Festive au 04 42 18 36 73.

Le marché de Noël est ouvert aux professionnels commerçants, artisans régulièrement immatriculés au répertoire des métiers ou inscrits au registre du commerce et des sociétés et pouvant en justifier, ainsi qu'aux associations caritatives.

Vous pourrez adresser vos dossiers de candidature jusqu'au 9 septembre 2026 par mail à m.dupont@cassis.fr ou directement à la Mairie, à l'adresse ci-dessous : Hôtel de Ville de Cassis Place Baragnon Direction de la Vie Culturelle et Festive 13260 CASSIS. **Le dépôt du dossier permet uniquement d'acter la demande de candidature et en aucun cas de confirmer la participation au Marché de Noël 2026**



DEVENEZ ACTEUR DES VENDANGES ÉTOILÉES ! 25, 26 ET 27 SEPTEMBRE

Vibrez au cœur de l'événement aux côtés de l'élite de la gastronomie française : rejoignez notre équipe de bénévoles passionnés !

Contactez Célia au 07.64.71.66.99 ou via lesvendangesetoilees@gmail.com

LA VILLE REND HOMMAGE À FRANCIS PLOGE



Madame le Maire a eu le plaisir de remettre la médaille de la Ville à Monsieur Francis Ploge, figure emblématique de notre commune et véritable mémoire vivante du village. Né à Cassis en 1936, Francis Ploge a grandi au cœur du village dont il connaît chaque rue, chaque histoire et chaque souvenir. Témoin de l'occupation allemande durant son enfance, il a traversé les grandes pages de l'Histoire tout en restant profondément attaché à sa terre natale.

Au fil de sa vie, il a exercé plusieurs métiers à Cassis — pêcheur, boulanger, ambulancier ou encore garagiste — participant ainsi activement à la vie locale. Appelé sous les drapeaux pendant la guerre d'Algérie, il s'est distingué par son courage, recevant notamment la Croix de la Valeur militaire ainsi que la Médaille militaire. De retour à Cassis en 1974, il n'a jamais cessé de s'investir dans la vie de la commune. Membre actif des anciens combattants, dont il fut vice-président, il continue aujourd'hui encore à participer fidèlement aux cérémonies commémoratives.

À travers cette distinction, la municipalité a souhaité saluer un parcours exemplaire, un engagement sans faille au service de la Nation et un amour sincère pour Cassis, dont Francis Ploge demeure l'un des plus fidèles ambassadeurs.

NOUVELLE GALERIE D'ART À CASSIS



Macha Galerie est heureuse d'ouvrir un espace d'exposition exclusif au cœur de Cassis pour y présenter une sélection d'artistes qui comptent dans le paysage de l'art contemporain. Leurs œuvres très diverses offrent une expérience émotionnelle intime, qui transforme chaque acquisition en un instant de joie. 5, rue de La Ciotat - Tél. 01 41 95 23 27 Juillet-août : ouverture tous les jours de 10 h 30 à 19 h 30

Site : machagalerieibrairie.com
Instagram : [macha.galerie.librairie](https://www.instagram.com/macha.galerie.librairie)

OH LA LA TITINE : EN ROUTE POUR VOTRE PROCHAINE EXPÉRIENCE À CIEL OUVERT !



Et si vous découvriez la Provence autrement avec Oh la la Titine et embarquez à bord d'une authentique 2CV Citroën pour une expérience vintage, conviviale et pleine de charme autour de Cassis.

Au programme : dégustation de vins, routes viticoles et panoramiques, découverte d'un village médiéval, initiation à la pétanque et brunch ou apéro rétro.

Chauffeur pour mariage, escapades, événements, shooting photo, film ou simple plaisir de rouler cheveux au vent... laissez-vous porter par l'esprit vintage et la douceur de vivre provençale.

Balades du lundi au samedi sur réservation : une balade matinale de 2h30 ou une balade l'après-midi de 4h.

Contact : www.ohlalatitine.com

Tél : 07 68 65 08 33 - ohlalatitine@gmail.com

Insta : @ohlalatitine / FB : Oh la la Titine

SENTEURS D'AQUI : LES PARFUMS DE PROVENCE S'INSTALLENT À CASSIS

Une nouvelle boutique a ouvert ses portes au cœur du village. Située au 8 rue Pierre Eydin, Senteurs d'Aqui vous invite à découvrir l'univers authentique de Plantes & Parfums de Provence. Depuis plus de 30 ans, cette maison provençale imagine et fabrique des parfums d'ambiance, bougies, savons et cosmétiques inspirés du Sud. Conçues à partir de parfums élaborés à Grasse, les créations allient savoir-faire artisanal, qualité et senteurs délicates aux notes gourmandes, fruitées, fleuries, aromatiques ou épicées.

Tél. : 06 59 06 92 86

Mail : senteursdaqui@gmail.com

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE : PENSEZ À ANTICIPER VOTRE PASSAGE À LA FIBRE

La fermeture progressive du réseau cuivre se poursuit sur le territoire.

Pour rappel, à Cassis, la commercialisation des offres utilisant le réseau cuivre a cessé depuis le 31 janvier 2026. Le réseau physique sera quant à lui définitivement fermé au plus tard le 31 janvier 2027.

Cette évolution s'inscrit dans le cadre de la modernisation des infrastructures de télécommunication et du déploiement de la fibre optique, aujourd'hui devenue la technologie de référence pour répondre aux besoins croissants des particuliers, des entreprises et des services publics. Les habitants et professionnels qui utilisent encore une ligne téléphonique ou une connexion internet reposant sur le réseau cuivre sont invités à se rapprocher de leur opérateur afin d'anticiper cette transition et de s'assurer de la continuité de leurs services. N'attendez pas les derniers mois pour effectuer les démarches nécessaires.

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

Les lundis, mardis et mercredis soir, du 15 juillet au 26 août, alors que la douceur des nuits d'été s'installe, la magie du septième art investit nos soirées sous les étoiles.

AU PROGRAMME CET ÉTÉ :

The mandalorian & Grogu
Toy story 5 - Supergirl
Disclosure Day - Des minions et des monstres - Vaiana, la légende du bout du monde - L'Odysée
Spider-Man : brand new day
La Pat' Patrouille : Le film mission Dino
Le diable s'habille en Prada 2

Vente des places à l'office de tourisme www.ot-cassis.com ou sur place le soir de la projection (CB acceptée). Places limitées. Ouverture 21h30 - Séance 21h45 Film 22h, promenade A. Briand. Plein tarif : 10 € - Enfant (- de 14 ans) : 6 €

Chaises longues 15 €

Infos : www.cinecalanques.fr
04 42 01 92 62.

*Sous réserve de modifications

DU CÔTÉ DU CCAS

**FERMETURE DU RESTAURANT LA
RECOMPADO DU 3 AU 28 AOÛT
INCLUS, RÉOUVERTURE LE LUNDI
31 AOÛT**

**Pensez à vous inscrire le lundi 24
ou le mardi 25 août en téléphonant
au 04 42 18 36 30.**

ZOOM SUR ...

LE DISPOSITIF D'ASSISTANCE AU PROJET DE VIE

Le dispositif APV est composé de professionnels appelés Facilitateur de Choix de Vie (FCV). Il soutient toutes les personnes en situation de handicap et leurs proches- aidants dans la réflexion de leurs projets qu'ils soient en lien avec l'habitat, l'emploi, la citoyenneté, le loisir, la santé, la vie sociale, le sport... Sa mission est de faciliter l'accès aux droits, permettre de faire des choix éclairés, renforcer le pouvoir d'agir des personnes, explorer tous les possibles pour soutenir la réalisation de vos projets tout au long de votre vie.

Le facilitateur de choix de vie intervient gratuitement sur l'ensemble du département, à domicile ou ailleurs à votre demande.

Pour en savoir plus et prendre RDV, contacter le 07 88 72 38 25 ou par mail : contact13@dapvpaca.fr.

RETROUVEZ LES PERMANENCES DU CCAS DANS L'AGENDA DU CASSIDEN

À noter :

- **CDAD** : pas de permanence en juillet et en août. Reprise le 28 septembre.
- **ADIL** : pas de permanence en août. Reprise le 9 septembre.
- **Emploi Ciotat Initiatives – Dispositif PLIE** : pas de permanence du 3 au 14 août.
- **Mission Locale du canton de La Ciotat** pas de permanence en août.
- **Cassis domicile service** : pas de permanence du 13 au 17 juillet ainsi qu'en août

DÉPLACEMENT : MODE D'EMPLOI

La plateforme d'accueil des Gorguettes

Avec son parking relais (gratuit) de 220 places et la mise à disposition de bus vers le centre-ville, le Bestouan et Les Calanques, la plateforme des Gorguettes offre aux visiteurs la possibilité de se déplacer sans véhicule dans le village.

Tarif 0,90 cts le 1^{er} trajet puis 0,80 cts les recharges (1,70 € A/R puis 1,60 € A/R les recharges. Parking gratuit. Plus d'infos sur ot-cassis.com

Ligne 372 : Parking des Gorguettes - Centre-ville Casino

- Fonctionne 7j/7; de 8h30 à 23h50 en juillet et en août; de 8h30 à 1h50 du matin pour les feux d'artifice du 14 juillet et du 15 août ainsi que pour les concerts de l'été des 2, 3 et 4 juillet.
- Arrêts desservis aller/retour : Parking des Gorguettes - Clos des Oliviers - Les Hauts Cépages - Belsunce - Vence - Augustin Isnard - Casino.
- Arrêt supplémentaire en sens retour uniquement : Ferme Blanche.



Ligne 373 : Gare - Parking des Gorguettes - Bailli de Suffren

- Fonctionne 7j/7; de 8h05 à 19h30 en juillet et en août; arrêts desservis sens aller : Gare - Ferme Blanche - Parking des Gorguettes - Clos des Oliviers - Les Hauts Cépages - Dardanelles - Plage du Bestouan - Bailli de Suffren.
- Arrêts desservis sens retour : Bailli de Suffren - Plage du Bestouan - Viguerie - Belsunce + Les Hauts Cépages - Clos des Oliviers - Ferme Blanche - Parking des Gorguettes - Ferme Blanche Gare..

Ligne 371

« Centre-ville Casino - Gare - Brégadan » :

- Fonctionne 7j/7 ; de 6h35 à 20h38, prolongée jusqu'à 23h35 du 14 juillet au 24 août.
- Tarif : 0.80 € ou 0.90 € (en 1^{er} achat sur billet rechargeable).
- Arrêts desservis aller/retour : Casino - Vence - Belsunce - Les Hauts Cépages Clos des Oliviers - Ferme Blanche - Gare - Brégadan. Arrêt supplémentaire en sens retour uniquement : Val d'Ore.

Ligne 376 : le bus à la demande

Un transport qui permet aux habitants non desservis par les lignes régulières de se déplacer en toute tranquillité. Fonctionne du lundi au vendredi sauf jours fériés de 6H30 à 18H30.

Pour réserver votre trajet, c'est simple et gratuit : par mail : tad@azur-evasion.com ou au 04 84 26 84 89 (n° gratuit). Puis indiquez vos lieux de départ et d'arrivée ainsi que votre plage horaire. Réservation possible

à partir de 4 semaines et jusqu'à 1/2 journée avant votre départ. Pour un déplacement l'après-midi, une réservation est possible avant 12h.

L'Adraïado

Transport intra-muros, + de 65 ans.

- Fonctionne du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15, le lundi, mardi et jeudi de 14h45 à 16h45 et assure le retour du restaurant La Recampado de 13h30 à 14h30. Et deux vendredis par mois de 14h45 à 16h15.
- Le mercredi et vendredi matin transport réservé pour le marché.

Le 1^{er} et le 3^{ème} mercredi après-midi du mois transport réservé pour l'Adraïa livre.

Mode d'emploi : cotisation annuelle au CCAS puis réserver votre déplacement au plus tard la veille avant 12h. Le minibus vient vous chercher à votre domicile et vous conduit à un point de desserte prédéfini. De même il vous raccompagne à votre domicile pour le retour.

Infos/réservations au CCAS, 10 rue Adolphe Thiers. Tél : 04 42 18 36 87.

Lignes interurbaines

Ligne 374 : Gare - Zone industrielle de Roquefort-la-Bédoule.

Ligne M5 : Carnoux-en-Provence - Cassis /La Ciotat (ligne scolaire uniquement).

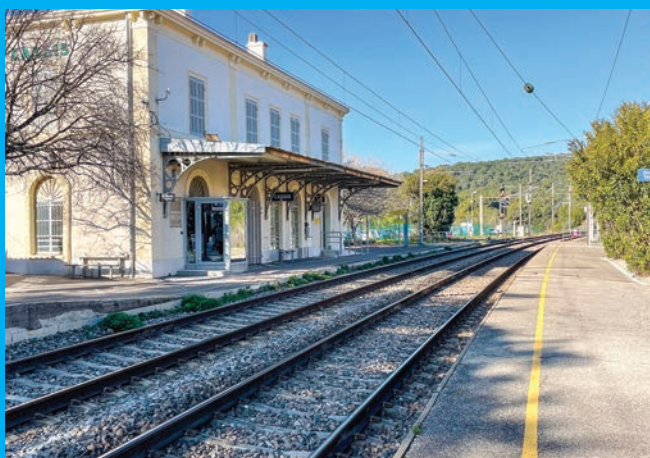
Ligne M6 : Cassis - Carnoux-en-Provence Marseille par l'autoroute.

Ligne 78 : Cassis - Marseille par la Gineste (ligne étendue à La Ciotat en saison).

Ligne 68 : Cassis - Aubagne par Carnoux.

Horaires sur www.lecaraixmarseille.com ou l'appli Métropole Mobilité.

Infos : www.lametropolemobilite.fr



Gare SNCF

Attention : pas de vente au guichet

Achat des billets en ligne 24h/24 et 7j/7 sur l'ensemble des outils digitaux SNCF.

Deux agents présents en mobilité accueillent le client dans le parcours en gare (en extérieur).

Présence équipe mobile : mardi : 13h-16h mercredi : 9h-12h / vendredi : 9h-12h. Ils disposent d'un téléphone mobile et imprimante permettant de vendre et d'éditer des billets TGV, Intercités et TER (uniquement en paiement CB).

Voyageurs TER : possibilité de téléphoner également au centre de relation clientèle 7j/7 de 7 h à 20h au 0800 11 40 23 (service et appel gratuits).

Infos : www.sncf-connect.com

Des bus circulent 364 jours/365 (sauf le 1er janvier), 7 j/7, de 6h40 à 20h10 pour rejoindre la gare et de 7h05 à 20h25 pour rejoindre le centre-ville...

Navettes pour la route des crêtes en pleine nature

Fonctionnent tous les dimanches jusqu'à fin septembre.

- Départ du parking des Gorguettes, arrêt Rond point de la Source (Casino Barrière).
- De 9h à 19h (9 départs /jour).

ET AUSSI ...

VÉLOS ÉLECTRIQUES :



LIME :

1. Téléchargez l'application Lime (ou Uber) et créez un compte.
2. Localisez un véhicule Lime sur la carte de l'application ou dans la rue.
3. Appuyez sur «Scanner et rouler» et scannez le QR code sur le guidon pour démarrer.
4. A la fin du trajet, il sera impératif de vous garer dans une des zones de stationnement obligatoires, signalées directement dans l'application par l'icône Parking.
5. Afin de finaliser la course, photographiez votre véhicule pour que l'on puisse s'assurer que celui-ci est bien stationné.

TROLIB

Tours guidés calanques, vignoble et Cap Canaille, locations de E-Vtt, E-Bike au départ de la piscine. Infos : 06 72 50 47 26 / www.trolib.com.

CALANK BIKE

Location VTT électriques

Tours guidés dans les vignobles et les calanques. Domaine Bodin, rte de Carnoux.

Infos : www.calankbike.fr, 06 09 32 93 38 et info@calankbike.fr

LOCATIONS DE SCOOTERS

CALANK SCOOT

Location de scooters

Domaine Bodin, route de Carnoux.

Infos : 06 09 32 93 38 , info@calankscoot.fr ou sur le site www.calankscoot.fr

TROLIB

Locations descooters électriques.

Au départ de la piscine.

Infos : 06 72 50 47 26 / www.trolib.com.

PETIT TRAIN - VISITE TOURISTIQUE

Départ et arrêt en face de l'Office de Tourisme. Visite commentée de 40 mn

Tél. : 06 11 54 27 73 ou www.cpts.fr.

OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :

Notre opposition est aujourd'hui limitée à 5 minutes de parole par élu, même sur les dossiers les plus engageants pour l'avenir de Cassis. Nous avons voté contre le budget 2026, qui mobilise 15 années de loyers du Casino pour financer un centre culturel estimé à 13 M€ TTC sur la base d'un chiffre de 2013! Nous défendons une rénovation plus raisonnable et adaptée aux besoins du village. Retrouvez nos analyses et propositions sur Ensemble-Cassis.fr.

TOUTES LES ANIMATIONS POUR UN ÉTÉ À CASSIS...

CASSIS EN SCÈNE LES 2, 3 ET 4 JUILLET



Cet été, la ville de Cassis s'associe au Delta Festival pour transformer la promenade Aristide Briand en un dancefloor à ciel ouvert le temps de trois soirées musicales exceptionnelles. Entre les reflets du port et la douceur de la plage de la Grande Mer, préparez-vous à vibrer au rythme d'une programmation éclectique.

JEUDI 2 JUILLET

MONTMARTRE - SANDY SAX LIVE - MOSIMANN - REFLCT

18h45 - 20h : Montmartre

Montmartre est un duo électro français connu pour ses productions chill et mélodiques, mêlant deep house et sonorités atmosphériques.

Leur style se distingue par des beats doux, des synthés aériens et une ambiance élégante, parfaite pour une écoute relaxante ou festive.

20h - 21h15 : Sandy Sax Live

Sandy Sax est un DJ et saxophoniste électro qui mêle house music et performances live au saxophone.

Son style combine énergie clubbing et touches jazzy, créant une ambiance à la fois festive et raffinée.

21h15 - 22h45 : Mosimann

Mosimann est un DJ et producteur électro révélé au grand public en remportant la Star Academy.

Il propose aujourd'hui un style mêlant house, pop et performance live, tout en étant très actif sur les réseaux sociaux où il partage son univers et ses sets.



22h45 - Minuit : Reflct

REFLECT est un duo Tech House nouvelle génération, né de la rencontre entre deux univers opposés mais complémentaires.

L'un puise dans une énergie percussive et vintage, l'autre apporte une vision moderne, précise et actuelle. Ensemble, ils façonnent un son percutant, taillé pour le dancefloor.

Chaque set est pensé comme une expérience immersive où le public ne regarde pas : il participe.

Tarifs de 28 € à 50 € (concert debout)



VENDREDI 3 JUILLET :

JEAN-ROCH - FOLAMOUR - ALEXANDRE BILLARD - NORA WAVS & KHEEM H - DIMITRI FROM PARIS

18h30 - 19h30 : Nora Wavs & Kheem H

19h30 - 20h15 : Jean-Roch

Jean Roch évolue principalement dans un style house / electro club, avec des influences EDM (Electronic Dance Music) et des sonorités très accessibles.

Sa musique est pensée pour les clubs et les grandes soirées, avec des beats efficaces, festifs et orientés dancefloor.



20h15-21h45 : Dimitri from Paris

l'icône du disco et de la house, Dimitri from Paris fait danser les clubs du monde entier depuis plus de 40 ans. Entre grooves disco, house élégante et remixes cultes pour Chic, Jamiroquai ou Quincy Jones, le Français au style inimitable est aujourd'hui une référence incontournable de la scène électronique.

21h45 - 23h : Folamour

Folamour est un DJ et producteur français reconnu pour sa house chaleureuse, influencée par la disco, le jazz et le funk. Son style se distingue par des sets solaires et généreux, avec des grooves dansants et une forte dimension émotionnelle.

23h - minuit : Alexandre Billard

Alexandre Billard est un DJ et producteur français, également fondateur du label UML Records, actif sur la scène house internationale. Son style navigue entre house, afro house et disco house, avec une approche orientée club, groovy et pensée pour le dancefloor.

Tarifs : de 28 € à 50 € (concert debout)

SAMEDI 4 JUILLET :

GROUPIE DU PIANISTE - IBRAHIM MAALOUF & THE TRUMPETS OF MICHEL-ANGE

19h45 - 21h15 : Groupie du Pianiste

Groupie du Pianiste est un concept musical et événementiel marseillais centré sur des performances piano-voix.

Pour la première fois, le projet sort de ses murs habituels pour proposer des prestations hors de son lieu, dans une logique plus immersive et itinérante.

21h15 - 23h : Ibrahim Maalouf



Ibrahim Maalouf est un trompettiste, compositeur et producteur franco-libanais reconnu internationalement, lauréat notamment des Victoires de la Musique.

Son style mêle jazz, musiques orientales, pop et influences classiques, avec une identité sonore marquée par l'utilisation d'une trompette à quart de ton qu'il a développée avec son père. Avec T.O.M.A («Trumpets of Michel-Ange»), Ibrahim Maalouf propose une aventure musicale mêlant folklore oriental et modernité.

À travers cet album et ce projet artistique ambitieux, il réunit musique, innovation et transmission autour d'une grande célébration ouverte à tous les publics et générations.

Tarifs de 45 € à 55 € (placement libre)

Vous souhaitez une place assise ?

Réservation uniquement à l'Office de tourisme ou via le lien suivant <https://reservation.ot-cassis.com/festival-cassis-en-scene-groupie-du-pianiste-ibrahim-maalouf-place-assise.html>



INFORMATIONS :

- **Lieu : Promenade Aristide Briand**
- Concert en plein air.
- Buvette et petite restauration sur place.
- Accessible aux personnes en situation de handicap moteur.
- Stationnement : Parking des Gorguettes conseillé avec navette estivale jusqu'à 2h du matin.

Réservation : auprès de l'Office de tourisme de Cassis www.ot-cassis.com.

L'ORGANISATEUR SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER LE CONCERT EN CAS DE MÉTÉO DÉFAVORABLE, LES PLACES SERONT ALORS REMBOURSÉES.

TOUTES LES ANIMATIONS POUR UN ÉTÉ À CASSIS...

LES SOIRÉES « JAZZ SUR LE TOIT »



**CASSIS
JAZZ
SUR LE TOIT**

19^e édition

Les dimanches
du
12 juillet
au
16 août
à l'Oustau Calendal



OFFICE DE TOURISME
CASSIS

Les dimanches du 12 juillet au 6 août, quand le soleil décline sur le port, la terrasse de l'Oustau Calendal se transforme en une scène intimiste dédiée au jazz. Agréablement installés autour d'une assiette gourmande accompagnée d'un verre de vin, les mélomanes sont invités à vivre un moment privilégié entre mer et lumière méditerranéenne.

Retrouvez :

- **Dimanche 12 juillet** : Claudie Meyer 4tet - Voyage entre grands thèmes du jazz et variété internationale
- **Dimanche 19 juillet** : Yves Scotto et son trio invitent Francis Coletta - Soirée 100% swing
- **Dimanche 26 juillet** : Cathy Nanoglou - Hommage à l'univers J'Aznavor
- **Dimanche 2 août** : Tansy Greenlee - Soirée jazz & bossa
- **Dimanche 9 août** : Cariocas de Cœur - Voyage musical à Rio
- **Dimanche 16 août** : Jacques Boulan 5tet - Voyage au cœur de jazz des années 40

Un rendez-vous incontournable de l'été cassidain, où convivialité et excellence musicale se rencontrent face à la mer.

Juillet : 20h - Août : 19h 30

(ouverture des portes 30 minutes avant)

Toit terrasse de l'Oustau Calendal

(en cas de météo défavorable, repli dans une salle intérieure du bâtiment ou annulation de la soirée)

Pas de parking sur place

Tarif : 35 € /soirée

Forfait accès au concert + assiette gourmande
Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus
(sans assiette repas)

Réservation conseillée : Office de Tourisme
www.ot-cassis.com / 04 42 01 35 06

FEUX D'ARTIFICE CASSIS 2026



FEUX D'ARTIFICE DE CASSIS : DEUX SOIRÉES MAGIQUES SOUS LES ÉTOILES

Les 14 juillet et 15 août, Cassis vous donne rendez-vous pour deux soirées exceptionnelles placées sous le signe de la féerie et de l'émerveillement.

Tirés depuis le phare, les feux d'artifice illumineront le ciel cassidain dans un spectacle pyrotechnique grandiose.

Au fil de la soirée, des couleurs éclatantes et des jeux de lumières spectaculaires se déploieront au rythme de musiques entraînantes, offrant un moment de partage et d'émotion pour les petits comme pour les grands.

Un rendez-vous incontournable de la saison estivale !

14 JUILLET - 22H30, PORT DE CASSIS
15 AOÛT - 22H, PORT DE CASSIS

ET AUSSI...

LA TRADITIONNELLE RETRAITE AUX FLAMBEAUX POUR LES ENFANTS, DIMANCHE 13 JUILLET

Rendez-vous dès 21h, place Baragnon pour la distribution des flambeaux, avant de rejoindre le défilé de la fanfare à travers les ruelles du village jusqu'au port pour une soirée lumineuse et festive.

LE BAL DU 15 AOÛT

Cette année nous vous donnons rendez-vous sur la Place Baragnon pour un apéro live de 19h à 20h, animé par «L'ORIENT EXPRESS ORCHESTRA».

Et après le feu d'artifice, dès 22h30, le bal continuera sur la Place Baragnon avec une ambiance festive, costumes et paillettes assurés.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !!!

LES MARCHÉS DE L'ÉTÉ

MARCHÉ NOCTURNE ESTIVAL

Pour clôturer une journée de plage ou commencer une soirée estivale, le marché nocturne vous invite à flâner places Baragnon et Clémenceau, pour découvrir des bijoux, vêtements, accessoires, objets de décoration et créations originales... Une offre variée pour faire plaisir et se faire plaisir !

Jusqu'au 30 août de 19h jusqu'à minuit, Places Clémenceau et Baragnon

QUAI DES ARTISTES

UNE PROMENADE AU CŒUR DE L'ÉTÉ

Jusqu'au 30 août de 18h à minuit et les week-ends de septembre

À la tombée du jour, le quai Calendal laisse place à un espace d'expression artistique en plein air où artistes peintres, photographes, dessinateurs et portraitistes présentent leurs univers, partagent leur passion et dévoilent leurs œuvres au public.

Entre flânerie estivale et découverte artistique, ne ratez pas ce rendez-vous incontournable de la saison.

BIBLIOTHÈQUE L'ARIANE

LIVRES EN FUGUE À LA SERRE (JARDIN PUBLIC)

Niché au cœur de la serre du jardin, un espace d'échange de livres vous attend pour emprunter, savourer et rapporter librement vos lectures au même endroit.

jusqu'au 2 Septembre

LIVRES EN FUGUE À LA BIBLIOTHÈQUE

Du mercredi 1^{er} juillet au samedi 29 août

Le concept est simple et s'adresse à tous les amoureux de la lecture : vous prenez un livre qui vous plaît, vous le savourez, puis vous le redéposez au même endroit pour qu'il puisse faire le bonheur d'un prochain lecteur.

Envie de participer à cette belle chaîne du partage ? Rendez-vous dans le cadre verdoyant des Jardins de l'Ariane.

Animation gratuite, sans inscription nécessaire à la Bibliothèque.

Venez, piochez, lisez et partagez en toute liberté !

Infos : 04 42 18 36 76, bibliotheque@cassis.fr

« SUR LES ROUTES DE PROVENCE » AVEC LE FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO DE LA ROQUE D'ANTHÉRON



Comme chaque été, Cassis accueille l'excellence de la musique classique avec la tournée «Sur les Routes de Provence», une initiative culturelle organisée par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et le Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron.

Dans le cadre verdoyant du jardin public, de jeunes artistes talentueux vous invitent à un voyage musical empreint d'émotion, de virtuosité et de partage. Une occasion unique de découvrir l'excellence du festival de La Roque d'Anthéron au plus près de chez vous et de vivre un moment culturel privilégié.

Jeudi 13 août de 18h30 à 20h

Jardin public (Entrée libre et gratuite dans la limite des 250 places disponibles)

TOUTES LES ANIMATIONS POUR UN ÉTÉ À CASSIS...

VIBRATION MUSICALE À CASSIS AVEC LA 3^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL «LES ACCORDS DE CASSIS»



PROGRAMME :

Du 20 au 22 août : 2 concerts gratuits en journée.

11h et 16h30, Villa Ariane, jardin public, Quai St Pierre

Du 19 au 22 août : Tous les soirs

- 19h - Happy Hour sur l'esplanade Aristide Briand (payant)
- 21h - Concert prestige sur l'esplanade Aristide Briand (payant)

◇ **Mercredi 19 août** - Concert d'ouverture

- Happy hour Orchestre des Colibris
- Concert prestige Marseille CNRS Big Bang invite Paul LAY et ses amis

◇ **Jeudi 20 août**

- Happy Hour Talents cachés
- Concert prestige Fantaisie Romantique

◇ **Vendredi 21 août**

- Happy Hour BACH et son mystère
- Concert prestige Une soirée avec ... MOZART

◇ **Samedi 22 août - Concert de clôture**

- Happy Hour Pierre DUPRAT chante « JAZZY LOVE SONGS »
- Concert prestige SIRBA OCTET - TANTZ !

TARIFS :

Concert prestige : Plein tarif 25€ / Tarif réduit 13€.

Happy Hour : Plein tarif 10€ / Tarif réduit 6€.

Voir conditions auprès de l'Office de Tourisme.

Billetterie à partir du 5 juillet : Office de Tourisme www.ot-cassis.com 04 28 01 01 03

Programme sous réserve de modifications.

Que vous soyez un mélomane averti ou simplement curieux de vivre une expérience musicale inédite, le festival « Les accords de Cassis » est fait pour vous !

Du 19 au 22 août, le jazz vibrant et le classique intemporel se croiseront pour offrir un voyage musical inoubliable mis en scène par des amateurs passionnés et des professionnels virtuoses.

Conçu pour être accessible à tous, le festival propose deux ambiances complices : le jour, 6 concerts gratuits et le soir, place à l'émerveillement avec les 4 concerts de prestige qui promettent de prolonger la magie sous les étoiles.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

HAPPY HOUR À PARTIR DE 19H AVEC BOISSONS ET FOOD TRUCK

LE CASSIS JAZZ FESTIVAL 2026 ACCUEILLE CECIL L. RECCHIA

Cette année, le festival a l'honneur de recevoir **Cecil L. Recchia**, chanteuse de jazz reconnue pour sa créativité et son sens de l'interprétation.

À l'occasion de son 4^{ème} album, elle relève un défi audacieux : réinventer des morceaux instrumentaux de Django Reinhardt en y posant ses propres textes et sa voix. Loin des codes du swing manouche traditionnel, elle propose une relecture originale et contemporaine de ce répertoire emblématique.

Entourée de musiciens talentueux, Cecil L. Recchia vous invite à un voyage musical singulier mêlant chant, piano, contrebasse, trompette et batterie. Une formation atypique qui offre une nouvelle palette de sonorités, entre hommage et création, où chaque morceau se transforme en une expérience unique.

15 € : cat 2 (gradins - places assises non numérotées)

25 € : cat 1 (chaises - places assises non numérotées), en cliquant sur le lien suivant <https://reservation.ot-cassis.com/cassis-jazz-festival-cat-1-cecil-l-recchia-chantera-django-reinhardt-1.html>

Spectacle en extérieur dans le Jardin de la Villa Ariane.

20h : Ouverture des portes du jardin.

20h30 : Début du concert.

L'organisateur se réserve le droit de déplacer le concert dans une salle en fonction des conditions météorologiques.

FESTIVAL DU CINÉMA FRANÇAIS DE CASSIS Du 16 AU 20 OCTOBRE 2026

Sous la présidence d'honneur de Claude Lelouch, **le Festival du Cinéma Français de Cassis se tiendra du 16 au 20 octobre 2026.** Cassis vivra au rythme des projections, des rencontres et des célébrations du 7^e art. Claude Lelouch sera entouré de nombreux comédiens ayant marqué sa filmographie et partagé son aventure cinématographique au fil des décennies.

Une exposition exceptionnelle des photographies de Martine Lelouch consacrée à Claude Lelouch sera présentée sur les grilles de la mairie de Cassis durant l'été, offrant au public un regard intime sur l'œuvre et la carrière du réalisateur.

Une vingtaine de films français inédits seront projetés tout au long du festival, des films en compétition officielle, d'autres hors compétition, mais tous seront accompagnés de leurs équipes artistiques : réalisateurs, producteurs, comédiens et techniciens viendront rencontrer le public.

Les projections se dérouleront à l'Oustau Calendal et au Centre Culturel de Cassis, dès 9h30 et tout au long de la journée. le festival proposera quotidiennement des rencontres privilégiées avec les professionnels du cinéma, comédiens, réalisateurs, scénaristes.

SALLES VOUTÉES



«LES JARDINS DE CASSIS »
PAR L'ASSOCIATION DES
PEINTRES CASSIDAINS

DU 2 AU 14 JUILLET

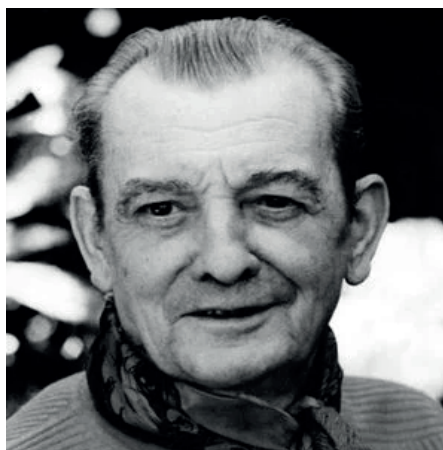
Un hommage aux fleurs qui débordent des jardinières, des terrasses et des luminaires, et célèbre la nature qui nous entoure dans notre magnifique village.

Les parfums, les couleurs et l'abondance qui remplissent les ruelles de Cassis sont une source d'émerveillement et d'inspiration au quotidien. Les artistes proposeront leur vision personnelle de ce thème, en s'exprimant du réalisme à l'abstraction, en passant par l'onirisme. Les couleurs, les fleurs et les plantes seront à l'honneur tout au long de cette exposition.

Tous les jours de 10h à 13h et 16h à 20h.

Vernissage : Vendredi 3 Juillet à 18h30.

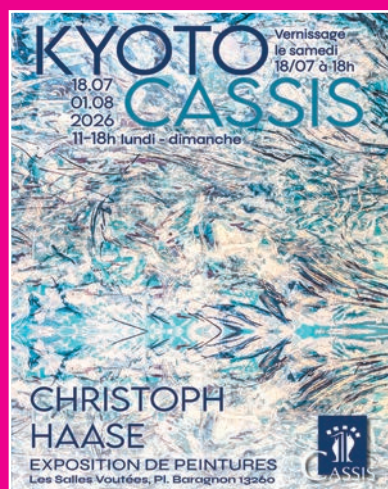
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE L'ARIANE



JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE

"MARCEL PAGNOL"

Marcel Pagnol, maître de la littérature et du cinéma français, célèbre la Provence, ses paysages, ses traditions et ses personnages authentiques. À travers ses œuvres, il évoque la vie simple, la famille, l'amour et la nature avec une sincérité touchante. Cette exposition met en lumière son talent pour capturer l'âme de la Provence et transmettre des émotions universelles. *Entrée libre*
Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque.



«KYOTO CASSIS»
DE CHRISTOPH HAASE

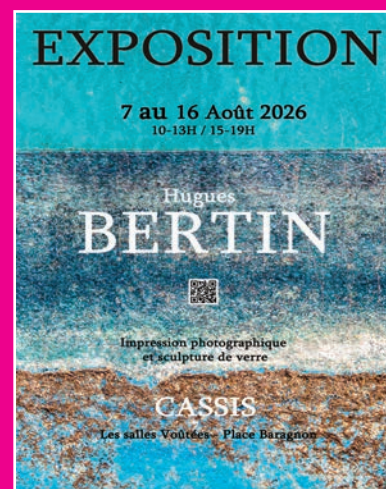
DU 17 JUILLET AU 2 AOÛT

Entre végétaux foisonnants et falaises escarpées, l'artiste compose des paysages qui se transforment en motif. Les fonds marins et roches y dialoguent avec un imaginaire de corps en mouvement. Christoph Haase est un peintre cassidain : influencé par ses voyages en Asie, il dévoile les images des calanques de son enfance avec des yeux d'ailleurs.

Tous les jours de 11h à 18h.

Vernissage :

Samedi 18 Juillet à 18h



«ENTRE TERRE ET MER »
PAR HUGUES BERTIN

DU 6 AU 16 AOÛT

Artiste photographe et plasticien, Hugues Bertin explore la relation entre l'image et la matière. Il récupère du verre martelé provenant de serres abandonnées du Var pour l'unir à ses photographies. Ce dialogue entre les textures brutes et la lumière métamorphose des fragments de patrimoine oubliés en œuvres plastiques vibrantes, offrant un nouveau regard sur la fragilité et la mémoire du temps.

Tous les jours de 10h à 13h et 15h à 19h.



«HARMONIE ET CONTEMPLATION»
PAR LAURA DREYER.

DU 20 AU 30 AOÛT

Artiste peintre autodidacte, Laura se passionne pour la peinture mais aussi pour la photographie en Nature et s'initie au vitrail et la sculpture.

Elle transmet à travers son travail, la Beauté de la Nature, invite à la contemplation dans un monde où tout va très vite et espère insuffler un moment de poésie.

L'Art Nouveau et la Nature sont ses principales sources d'inspiration.

Du lundi au samedi 12h30 à 22h et le dimanche de 10h à 15h

MUSÉE MUNICIPAL MÉDITERRANÉEN ATP DE CASSIS

Horaires : mercredi, jeudi, vendredi : 10h-12h30 et 13h30-17h30 / samedi : 10h-13h
Entrée Libre

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE
EXPOSITION PERMANENTE :
« LA PRÉHISTOIRE EN PROVENCE »

Le Musée Municipal de Cassis propose de faire un grand saut dans le temps, en préambule à l'exposition permanente « sur les traces du Cassis antique » avec une nouvelle mini exposition qui vous invite à découvrir le Cassis d'il y a des dizaines de milliers d'années. Elle présente quelques aspects de la période préhistorique à Cassis et en Provence à travers différents panneaux (faune, environnement et paysage, grotte Cosquer).

Un système de QR code est mis en place afin que chaque visiteur puisse accéder via son téléphone aux contenus historiques de chaque panneau en français, anglais et espagnol.



JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE
PIERRE GIMMIG : AU CLAIR DE LUMIÈRE DE LA PROVENCE »



Le musée dévoile une rétrospective inédite des œuvres de l'artiste Marseillais Pierre Gimmig, (1877-1942) qui a consacré sa vie artistique à la Provence. Rochers, garrigues et rivages méditerranéens occupent le cœur de son œuvre.

Peu exposé de son vivant, cette rétrospective propose de suivre son cheminement et de saisir en peinture son hommage à la terre marseillaise.

EXPOSITION PERMANENTE ARCHÉOLOGIQUE
«SUR LES TRACES DU CASSIS ANTIQUE»

Les objets archéologiques présentés ont été découverts au cours de fouilles effectuées à Cassis. Cette collection a été enrichie par du mobilier archéologique prêté par le DRASSM (Département des Recherches Subaquatiques et Sous-marines de Marseille), en provenance des épaves antiques environnantes.

« La préhistoire en Provence »

Jusqu'au 31 décembre

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ 2026

LA SÉCURISATION DU CENTRE-VILLE

Comme les années précédentes la police municipale fait participer les commerçants du centre ancien à notre projet de sécurisation des voies.

A l'instar de la saison passée, les Policiers Municipaux se déploieront sur le secteur centre, quotidiennement. Ils veilleront à la sécurité des biens et des personnes et feront respecter les arrêtés de Police du Maire.

ARMEMENT DES POLICIERS MUNICIPAUX

Les policiers vont être équipés d'un lanceur de balles de défense (flashball). Ils disposent toujours de pistolets glock 9mm, de pistolets à impulsion électrique, de générateur aérosol de gaz incapacitant ainsi que de matraques télescopiques. Parmi les effectifs PM, un agent est titulaire du diplôme MBTPI «moniteur bâton et technique professionnelle d'intervention» et MMA «Moniteur en maniement des armes».

LES FILTRAGES

Les filtrages sont mis en place en fonction des besoins tous les week-ends et fériés de 9h à 17h et tous les jours en juillet et en août. Ils sont organisés :

- Carrefour Agostini et Rocade Vence (de 14 à 16h) pour le centre-ville.
- avenue des Dardanelles ou rond-point des carriers pour la Presqu'île.
- au niveau de la plage du Bestouan.
- avenue du Revestel.

LES PATROUILLES NOCTURNES

Les policiers municipaux patrouillent et interviennent toutes les nuits. Un opérateur de vidéoprotection les assiste.

LA BRIGADE NAUTIQUE

2 agents sont détachés, chaque jour, du service pour surveiller notre littoral. La Brigade Nautique est présente tous les week-ends de juin puis tous les jours du 1er juillet jusqu'au 31 août et les week-ends jusqu'à fin septembre.

LA VIDÉO PROTECTION

Actuellement 308 caméras sont déployées sur la commune. Elles sont une aide dissuasive précieuse et contribuent à résoudre un grand nombre d'affaires judiciaires en flagrant délit ou lors d'enquêtes à posteriori. Les agents sont également équipés de caméras piétons individuelles pour prévenir tout incident et étayer leurs procès-verbaux.

LES OPÉRATIONS TRANQUILLITÉS VACANCES ET «PARTICIPATION CITOYENNE» :

Les Opérations Tranquillités Vacances permettent aux habitants de partir en congés (2 mois par an maximum) en toute sérénité. L'inscription se fait à la police municipale ou la gendarmerie.

-Le dispositif de Participation Citoyenne associe les habitants d'un même quartier à la prévention des vols, actes de délinquance ou d'incivilité. Les référents des quartiers dûment enregistrés auprès de la Préfecture peuvent en informer le service de la Police Municipale ou de gendarmerie via un interlocuteur privilégié de notre service. Cette année, un outil informatique est venu se greffer à notre dispositif. Ainsi nous sommes en relation en temps réel pour signaler toute information susceptible d'intéresser les membres du dispositif.

LA TÉLÉSURVEILLANCE

Vous avez la possibilité de raccorder l'alarme de votre habitation au service de la Police Municipale (48 euros/mois). Le service est étendu aux commerçants pour le même tarif.

VERBALISATION

La brigade moto de la police municipale circule sur l'ensemble du domaine routier et assure la mission de police de la route et d'intervention rapide dans les secteurs où la circulation est difficile.

La police municipale lutte contre le stationnement interdit et anarchique notamment dans l'hyper centre. Ils accomplissent régulièrement des contrôles de vitesse pour lutter contre les comportements accidentogènes.

La gestion du stationnement gênant est maintenant détachée du contrôle du stationnement payant.

DÉPÉNALISATION DU STATIONNEMENT

Le stationnement payant fait l'objet d'un contrôle rigoureux de la part de nos ASVP.

La localisation des places de parkings payantes ainsi que les tarifs F.P.S. sont définis par la municipalité. Les tarifs de 35 et 20 € de 9h à 19h sont mis en place aux horodateurs sur les places de stationnement sur voirie.

Pour le parking Savon un autre FPS de 25€ est mis en place.

Les Cassidens détenteurs de badge peuvent stationner sur le parking de la Poste et sur les places voirie. Sur le Parking Gilbert Savon, l'abonnement permet de stationner gratuitement 2 h maximum, entre 7h et 19h. Le montant du badge est de 25 € à l'année.

SALUBRITÉ PUBLIQUE

Les policiers et l'ensemble des ASVP sont formés aux problèmes de salubrité et environnementaux.

Les containers sont surveillés plus étroitement grâce à la vidéo protection et les auteurs d'infractions liées à la salubrité seront systématiquement verbalisés.

RENFORT DU PERSONNEL DE LA POLICE MUNICIPALE

3 ASVP vacataires, 2 auxiliaires pour la saison d'avril à août, 11 auxiliaires en plus en juillet / août, 3 BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique), ce qui fait un effectif de 63 agents en saison estivale.

Les villes balnéaires étant dotées en priorité par la région de gendarmerie, Cassis bénéficie pendant l'été de renfort de gendarmerie.

La Garde républicaine est également présente cet été notamment dans le parc national des Calanques.

NOUVEAUTÉ : 2 policiers seront en ilotage-gestion d'incivilités sur les plages surveillées (Bestouan ou Grande mer) tous les jours entre 10h30 et 16h30 du 4/07 au 31/08, leur mission : respect des arrêtés municipaux.

LA VILLE DE CASSIS DISPOSE D'UNE RÉSERVE COMMUNALE DE SÉCURITÉ CIVILE, CES 16 VOLONTAIRES ÉPAULENT LES SERVICES DE SECOURS EN CAS DE CRISE. ILS ORGANISENT DES PATROUILLES DE PRÉVENTION DES RISQUES INCENDIES EN FONCTION DES BESOINS LIÉS AU CLIMAT.

C'EST LA RENTRÉE ! GUIDE PRATIQUE...

ÉCOLES PUBLIQUES :

ÉCOLE MATERNELLE CAP CANAILLE :

Tél. : 04 42 18 35 60 / 07 86 64 60 04
Mail : ecolematernellecassis@gmail.com

Reentrée le mardi 1^{er} septembre :

- petite section (enfants nés en 2023) : le 1^{er} septembre uniquement le matin de 8h30 à 11h30, pas de cantine.
- moyenne et grande section : le 1^{er} septembre uniquement l'après-midi de 13h30 à 16h30, pas de cantine.

Jeudi 3 septembre : école pour tous les élèves de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 avec cantine pour ceux qui seront inscrits.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LERICHE/MISTRAL :

Tél. : 04 42 18 35 62 / 06 37 90 25 91
Mail : ce.0130401r@ac-aix-marseille.fr

Reentrée le mardi 1^{er} septembre :

- CE1, CE2, CM1 et CM2 : 8h30, sans les parents (plan de sécurité en vigueur).
- CP : 9h avec leurs parents.

Jeudi 3 Septembre : école à 8h30 pour tous les élèves. Le restaurant scolaire fonctionnera dès le **mardi 1^{er} septembre**

PÉRISCOLAIRE :

Le recours aux garderies du matin et du soir nécessite au préalable une inscription obligatoire sur le «Portail familles» ou auprès de l'ALSH.

Les périodes d'inscription en ligne sont à retrouver sur : cassis.portail-familles.app.

- Les garderies du matin et du soir seront fermées le **mardi 1^{er} 2026**
- Elles fonctionneront le **jeudi 3 septembre**.

Infos : 04 42 18 35 71 ou 06 29 97 05 77

LE CENTRE AÉRÉ (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) :

Ouverture : **mercredi 9 septembre de 8h à 18h**

Les périodes d'inscription en ligne sont à retrouver sur : cassis.portail-familles.app. L'inscription obligatoire doit se faire au travers du portail familles ou auprès de l'ALSH.
Infos : 04 42 18 35 71 ou 06 29 97 05 77

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Il fonctionnera à compter du **mardi 1^{er} septembre** pour tous les élèves de l'école élémentaire et seulement à partir du **jeudi 3 septembre** pour tous les élèves de l'école maternelle.

La prestation de «restauration scolaire» nécessite au préalable une inscription faite au travers du portail familles, sur le site cassis.portail-familles.app pour les réservations des jours de fréquentation ou une inscription auprès du guichet Enfance/Petite Enfance/Éducation à compter du **25 août 2026**.
Infos : 04 42 18 35 73

TRANSPORT SCOLAIRE POUR LES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES

Pas de transport le matin de la rentrée
Reprise : **mardi 1^{er} septembre à 16h30**

La prestation «transport scolaire» nécessite au préalable une inscription sur www.lametropolemobilite.fr, une fois l'inscription effectuée, un imprimé intitulé «Fiche de renseignements transport scolaire» est à télécharger sur le portail familles. Il doit être rempli puis retourné par mail à : portail-familles@cassis.fr
Infos : 04 42 18 35 73

ÉCOLE PRIVÉE STE CLAIRE

Tél. : 04 42 01 78 11

Mail : contact@ecolesainteclair.fr

Reentrée à l'école maternelle : **mardi 1^{er} septembre**

- Petite section : 10h30 à 12h avec les parents
- Moyenne et grande section : de 13h30 à 16h30

La restauration scolaire fonctionnera à partir du **vendredi 4 septembre** pour toutes les classes de la maternelle.

Reentrée à l'école élémentaire : **mardi 1^{er} septembre**

Journée de classe normale pour toutes les classes (8h30/16h45)

La restauration scolaire fonctionnera à partir du **mardi 1^{er} septembre** pour toutes les classes de l'élémentaire.



Garderie du soir, étude du soir et accueil du matin (sur le site de l'élémentaire) :

- la garderie du soir à la maternelle débutera le **vendredi 4 septembre (entre 16h45 et 17h55 précises)**.
- l'étude pour les enfants de l'école élémentaire débutera le **mardi 1^{er} septembre (entre 16h45 et 17h55 précises)**.
- l'accueil du matin fonctionnera à partir du **mardi 2 septembre (entre 7h30 et 8h20)**.

COLLÈGE DES GORGUETTES - GILBERT RASTOIN (Tél. : 04 42 98 80 20)

6^{ème} : le 1^{er} septembre de 8h à 15h30

5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} : le 2 septembre de 9h à 11h

Le début des cours se fera le jeudi 3 septembre selon l'emploi du temps.

FERMETURE ET OUVERTURE DES LIEUX D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

- **Multi-accueil La Resplido**
Fermeture le 13 juillet et **du 3 au 21 août**.
- **Le LAEP, Lieu d'Accueil Enfants Parents** (04 42 18 35 64)
Fermeture à partir du **vendredi 3 juillet**
Ouverture le **mardi 1^{er} septembre**

Agenda JUILLET 2026

JUSQU'AU 30 AOÛT



QUAI DES ARTISTES

Exposition d'artistes peintres, photographes d'art, dessinateurs... tout au long de l'été.

De 18h à minuit, Quai Calendal

MARCHÉ NOCTURNE ESTIVAL

Retrouvez des artisans créateurs et des bijoux, vêtements, décoration...

De 19h à minuit, places Baragnon et Clémenceau

LIVRES EN FUGUE

JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE

Dans la serre du jardin public, vous trouverez dans la serre du jardin public, un choix de livres à la disposition du lecteur qui pourra les emprunter, les lire et les ramener au même endroit.

DU 1^{ER} JUILLET AU 29 AOÛT

Dans les jardins de la Bibliothèque «l'Ariane», animation gratuite, sans inscription nécessaire.

Infos : 04 42 18 36 76 / bibliotheque@cassis.fr

Organisés par la bibliothèque Municipale

JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE

EXPOSITION «MARCEL PAGNOL»

Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque. Entrée libre.

Bibliothèque municipale

JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE

EXPOSITION PIERRE GIMMIG

«AU CLAIR DE LUMIÈRE DE LA PROVENCE»
Musée municipal



JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

MINI EXPOSITION : LA PRÉHISTOIRE EN PROVENCE

Venez découvrir les traces des premiers habitants de notre territoire et explorer l'histoire fascinante de la Provence préhistorique.

Musée municipal



DU 2 AU 4 JUILLET

FESTIVAL CASSIS EN SCÈNE 2026

CONCERTS EN PLEIN AIR AU BORD DE L'EAU

- **JEUDI 2 À PARTIR DE 18H45** : MONTMARTRE - SANDY SAX LIVE - MOSIMANN - REFLCT
- **VENDREDI 3 À PARTIR DE 18H30** : JEAN ROCH - FOLAMOUR - ALEXANDRE BILLARD - NORA WAVS & KHEEM H - DIMITRI FROM PARIS
- **SAMEDI 4 À PARTIR DE 19H45** : GROUPE DU PIANISTE - IBRAHIM MAALOUF & THE TRUMPETS OF MICHEL-ANGE

Réservations auprès de l'office de tourisme de Cassis www.ot-cassis.com
Esplanade Aristide Briand, Cassis

Plus d'infos : ww.cassis.fr et voir p.8



DU 2 AU 14 JUILLET

EXPOSITION «LES JARDINS DE CASSIS» PAR L'ASSOCIATION DES PEINTRES CASSIDAINS

Vernissage le samedi 3 juillet à 18h30
Tous les jours de 10h à 13h et de 16h à 20h, Salles voûtées

LES 3, 24 ET 31 JUILLET

VISITE DÉCOUVERTE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS FRANÇAIS/ANGLAIS

Inscription à l'Office de Tourisme : www.ot-cassis.com. ou 04 28 01 01 03.
Tarif : 10€ sur place/9€ en ligne et 4€ pour les enfants de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents).

15h, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

DIMANCHE 5 JUILLET

PÈLERINAGE ET MESSE À LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE SANTÉ À PORT-MIOU

Infos : 04 42 32 37 65.

5h, départ de la procession de l'église St Michel, puis 6h30 messe à la chapelle de Port-Miou.

LUNDI 6 JUILLET

INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE «LES HAUTS DE DAUDET» 18h, devant la résidence



6 AU 10 JUILLET ET DU 27 AU 31 JUILLET

STAGE D'ÉCHECS

Organisé par Cassis Echecs. Possibilité 1/2 journée.
Infos/inscriptions auprès de Quentin : 06 37 60 22 53.

De 9h à 12h et de 14h à 17h, Centre culturel

LES 6, 7, 9 ET 10 JUILLET

STAGE DE CHANT ENFANTS

Infos : Davina Leost / 06 23 83 90 50
De 9h à 12h, Centre culturel

MERCREDI 8 JUILLET

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

Permanence juridique chaque 2^{ème} mercredi du mois.
Sur RDV auprès du CCAS : 04 42 18 36 87.
De 14h à 16h, CCAS

LES 8, 22 ET 29 JUILLET

VISITE DÉCOUVERTE GUIDÉE EN ALLEMAND DU VILLAGE DE CASSIS

Inscription à l'Office de Tourisme : www.ot-cassis.com. ou 04 28 01 01 03.
Tarif : 10€ sur place/9€ en ligne et 4€ pour les enfants de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents).

15h, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

CASSIS JAZZ SUR LE TOIT

Organisé par l'office de Tourisme

- **12 JUILLET** : CLAUDIE MEYER 4TET
- **19 JUILLET** : YVES SCOTTO ET SON TRIO INVITENT FRANCIS COLETTA SOIRÉE 100% SWING
- **26 JUILLET** : CATHY NANOGLOU HOMMAGE À L'UNIVERS J'AZNAVOUR

Tarif : 35 € forfait accès au concert + assiette gourmande. Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus (sans assiette repas)

Pas de parking sur place.

Réservation conseillée : Office de Tourisme, ot-cassis.com et 04 42 01 35 06 (Plus d'infos p.9)

À partir de 20h, toit terrasse de l'Oustau Calendal (ouverture des portes à partir de 19h30)

13, 15, 16 ET 17 JUILLET

STAGE DE MODERN JAZZ

Organisé par la section Modern Jazz. Spectacle en fin de stage.
Pour les 7-13 ans. Tarifs : 85 €. Infos : Coralie / 06 19 77 27 22.
De 9h30 à 16h30, Centre culturel

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

LUNDI 13 JUILLET

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Distribution des flambeaux suivie du défilé fanfare dans le village et sur le port
21h, remise des flambeaux du défilé
Place Baragnon



MARDI 14 JUILLET

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

11h, rassemblement Place Baragnon

FEU D'ARTIFICE

22h30, port de Cassis

LES 15, 20, 21, 22, 27, 28 ET 29 JUILLET

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

10 € / 6 € (moins de 14 ans) / Chaise longue + film : 15 €. Vente des places à l'office de tourisme, www.ot-cassis.com ou sur place le soir de la projection (CB acceptée).
Infos : www.cinecalanques.fr / 04 42 01 92 62
Ouverture 21h30 - Séance 21h45 - Film 22h, promenade Aristide Briand

LES 15, 16 ET 17 JUILLET

STAGE DE THÉÂTRE / SLAM ENFANTS

Infos : Céline / 06 58 05 40 35.
De 9h30 à 16h30, Centre culturel

16, 24 ET 29 JUILLET

CAMPAGNE ÉCO-GESTES MÉDITERRANÉE

Organisée par le Naturoscope
• les 16/07 et 29/07, Port de Cassis
• le 24/07, Port Miou
De 9h30 à 16h30

VENDREDI 17 JUILLET

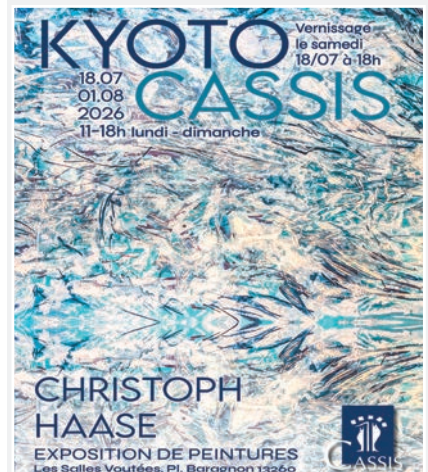
L'ADRIM «HABITER MIEUX»

Permanence assurée par un architecte, le 3^{ème} vendredi matin de chaque mois. Sur RDV au 04 91 50 18 68.
Centre Communal d'Action Sociale

DU 17 JUILLET AU 2 AOÛT

EXPOSITION «KYOTO CASSIS» PAR CHRISTOPH HAASE

Vernissage : samedi 18 juillet à 18h.
Tous les jours de 11h à 18h, Salles voûtées



LUNDI 20 JUILLET

LES SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL

«LE MESSIE», ŒUVRE LA PLUS RENOMMÉE DE HAENDEL.

Ensemble Matheus. Chœur de l'Académie Haendel – Hendrix .Jean-Christophe SPINOSI - Direction.
Infos Centre Culturel : 04 42 01 77 73.
20h30, Collégiale Saint-Pierre à Six-Fours

21 ET 22 JUILLET

CAMPAGNE INF'EAU MER

Organisée par le Naturoscope
• le 21/07, plage du Bestouan
• le 22/07, plage de de la Grande Mer
De 9h30 à 16h30.

MARDI 28 JUILLET

COLLECTE DE SANG

Sur RDV : www.dondesang.efs.sante.fr
de 15h à 19h30, Oustau Calendal

LES SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL

FESTIVAL INTERNATIONAL DE PIANO À LA ROQUE D'ANTHÉRON
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NICE
Infos/inscriptions Centre Culturel 04 42 01 77 73
18h30, Ensemble Les Timbres – Yoko Kawakubo, Abbaye de Silvacane
21h, Hayato Sumino «Cateen» piano, Parc du Château de Florans

Agenda AOÛT 2026

LIVRES EN FUGUE

JUSQU'AU 29 AOÛT

Dans les jardins de la Bibliothèque «l'Ariane», animation gratuite, sans inscription nécessaire.

Infos : 04 42 18 36 76 / bibliotheque@cassis.fr

JUSQU'AU 2 SEPTEMBRE

Dans la serre du jardin public, vous trouverez dans la serre du jardin public, un choix de livres à la disposition du lecteur qui pourra les emprunter, les lire et les ramener au même endroit.

Organisés par la bibliothèque Municipale

JUSQU'AU 30 AOÛT

MARCHÉ NOCTURNE ESTIVAL

Retrouvez des artisans créateurs et des bijoux, vêtements, décoration...

De 19h à minuit, places Baragnon et Clémenceau



QUAI DES ARTISTES

Exposition d'artistes peintres, photographes d'art, dessinateurs... tout au long de l'été.

De 18h à minuit, Quai Calendal

JUSQU'AU 9 SEPTEMBRE

EXPOSITION «MARCEL PAGNOL»

Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque.

Entrée libre.

Bibliothèque municipale

JUSQU'AU 26 SEPTEMBRE

EXPOSITION PIERRE GIMMIG

«AU CLAIR DE LUMIÈRE DE LA PROVENCE»



Musée municipal

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE



MINI EXPOSITION : LA PRÉHISTOIRE EN PROVENCE

Venez découvrir les traces des premiers habitants de notre territoire et explorer l'histoire fascinante de la Provence préhistorique.

Musée municipal



Organisé par l'office de Tourisme

- 2 AOÛT : TANSY GREENLEE - SOIRÉE JAZZ & BOSSA
- 9 AOÛT : CARIOCAS DE CŒUR VOYAGE MUSICAL À RIO
- 16 AOÛT : JACQUES BOULAN STET - VOYAGE AU CŒUR DE JAZZ DES ANNÉES 40

Tarif : 35 € forfait accès au concert + assiette gourmande. Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus (sans assiette repas)

Pas de parking sur place.

Réservation conseillée : Office de Tourisme, ot-cassis.com et 04 42 01 35 06 (Plus d'infos p.9)

À partir de 19h30, toit terrasse de l'Oustau Calendal (ouverture des portes à partir de 19h)

3 ET 10 AOÛT

CAMPAGNE INF'EAU MER

Organisée par le Naturoscope

. le 3/08, plage du Bestouan

. le 10/08, plage de la Grande Mer De 9h30 à 16h30.



LES 3, 4, 5, 10, 11, 12, 17, 24, 25

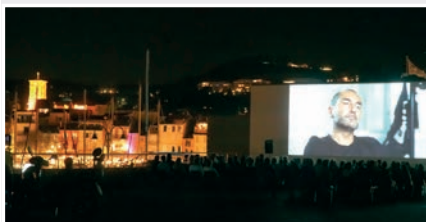
ET 26 AOÛT

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

10 € / 6 € (moins de 14 ans) / Chaise longue + film : 15 €. Vente des places à l'office de tourisme, www.ot-cassis.com ou sur place le soir de la projection (CB acceptée).

Infos : www.cinecalanques.fr / 04 42 01 92 62

Ouverture 21h30 - Séance 21h45 - Film 22h, promenade Aristide Briand



DU 3 AU 7 AOÛT

STAGE D'ÉCHECS

Organisé par Cassis Echecs. Possibilité 1/2 journée.

Infos/inscriptions auprès de Quentin : 06 37 60 22 53.

De 9h à 12h et de 14h à 17h, Centre culturel

LES 5, 12, 19 ET 26 AOÛT

VISITE DÉCOUVERTE GUIDÉE EN ALLEMAND DU VILLAGE DE CASSIS

Inscription à l'Office de Tourisme : www.ot-cassis.com. ou 04 28 01 01 03. Tarif : 10€ sur place/9€ en ligne et 4€ pour les enfants de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents).

15h, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

DU 6 AU 16 AOÛT

EXPOSITION «ENTRE TERRE ET MER» PAR HUGUES BERTIN

Tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h, Salles vouées



LES 7, 14, 21 ET 28 AOÛT

VISITE DÉCOUVERTE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS FRANÇAIS/ ANGLAIS

Inscription à l'Office de Tourisme : www.ot-cassis.com. ou 04 28 01 01 03. Tarif : 10€ sur place/9€ en ligne et 4€ pour les enfants de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents).

15h, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

JEUDI 13 AOÛT

CONCERT «SUR LES ROUTES DE PROVENCE» AVEC LE FESTIVAL DE LA ROQUE D'ANTHÉRON

organisé par la Ville de Cassis, le Conseil départemental et le Festival International de Piano de la Roque d'Anthéron (FIPRA). Entrée libre et gratuite (limitée à 250 places).

de 18h30 à 20h, dans le jardin public.

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT APÉRO LIVE ANIMÉ PAR LE GROUPE «L'ORIENT EXPRESS ORCHESTRA»

19h à 20h, place Baragnon

FEU D'ARTIFICE

22h, port de Cassis

BAL DU 15 AOÛT

22h30, place Baragnon



VENREDI 14 AOÛT

CAMPAGNE ÉCO-GESTES MÉDITERRANÉE

Organisée par le Naturoscope

De 9h30 à 16h30, Port Miou

SAMEDI 15 AOÛT

EN DIRECT DE LA PAROISSE SOLENNITÉ DE L'ASSOMPTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE.

Infos : 04 42 32 37 65.

9h30, Église Saint Michel

DU 19 AU 22 AOÛT

3ÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE MUSIQUE «LES ACCORDS DE CASSIS»

Billetterie à partir du 5 juillet :

Office de Tourisme www.ot-cassis.com / 04 28 01 01 03.

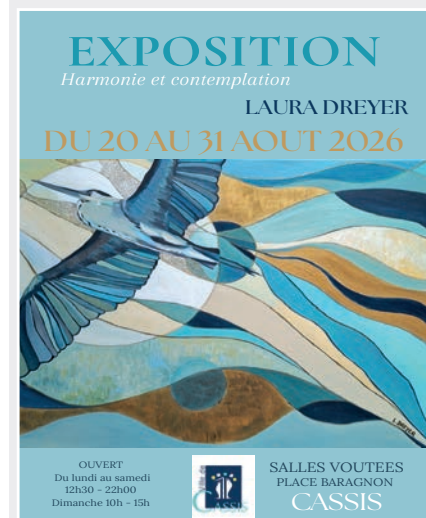
Plus d'infos : p.10 ou www.cassis.fr



DU 20 AU 30 AOÛT

EXPOSITION «HARMONIE ET CONTEMPLATION» PAR LAURA DREYER

Du lundi au samedi de 12h30 à 22h et le dimanche de 10h à 15h, Salles vouées



LES 22 ET 23 AOÛT

STAGE CHANT ADULTES

À partir de 16 ans.

Infos : Davina Leost / 06 23 83 90 50

De 10h à 13h, Centre culturel

SAMEDI 22 AOÛT



CÉRÉMONIE DU 82ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE CASSIS

En présence des autorités civiles et militaires

11h, Stèle du jardin public

DIMANCHE 23 AOÛT

BAL DES POMPIERS

Esplanade Aristide Briand